



SAS INSTITUT ORPHEE
202 Chemin de Haize Lekua
64200 ARCANGUES

N° d'enregistrement de formation : 72 64 03694 64

N° de Certification Qualiopi : 00250

N° Datadock : 0010600

N° de SIRET : 802 466 987 00012

PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE :

« TRAUMATISMES, ANXIETE, DEPRESSION ET BURN OUT »

module de 3 jours (21 heures)

1. RESUME

Ces pathologies très fréquentes bénéficient avec grande utilité de l'hypnose thérapeutique.

Un abord commun (la ratification du souci principal du patient) permet d'établir une relation de coopération qui permet ensuite l'utilisation de techniques spécifiques à chacune de ces pathologies.

Les techniques décrites et enseignées dans ce module sont immédiatement utilisables par les praticiens et pratiquées par les stagiaires lors d'exercices.

2. PROGRAMME

Prérequis : Professionnels de santé formés à l'hypnose médicale

Premier jour : l'Hypnose en thérapie brève

- Les thérapies longues d'Erickson
- Les deux formes les plus typiques d'hypnose profonde
- Expériences hypnotiques
- Quelques points techniques
- les personnalités hypnotiques
- les phénomènes hypnotiques
- Exercices et débriefing
- la hiérarchie individuelle des réponses hypnotiques
- Suggestions hypnotiques multiples
- Quelques points techniques

Deuxième jour : Procédures spécifiques d'approfondissement

- Indications non verbales
- Technique de confusion
- Induction fractionnée
- Répétition
- Signe-signal
- Dissociation multiple
- Suggestion post-hypnotiques
- Abandonner les efforts inutiles
- Thérapies de névrose
- Indications de l'hypnose profonde

Troisième jour : « à bâtons rompus »

- Echanges libres
- Exercices individuels et en trinôme
- Apprendre à gérer les incidents
- Démonstration collective et conclusion
- Vérification des attentes et de l'atteinte des objectifs annoncés

3. MOYENS PÉDAGOGIQUES, ENCADREMENT ET SUIVI

L'action de formation débutera par une présentation du formateur et de chacun des stagiaires afin de permettre une adaptation optimale du processus pédagogique qui aura été prévu par le formateur. Elle se déroulera ensuite dans le respect du programme de formation qui aura été préalablement remis au stagiaire, et ce, suivant une alternance d'exposés théoriques et pratiques, en conformité avec le savoir-faire de l'organisme de formation afin que les stagiaires puissent régulièrement intervenir au cours du stage pour poser des questions et faciliter le transfert de connaissances dans le cadre du processus pédagogique préalablement défini dans le cadre de l'élaboration du stage.

Le formateur veillera à permettre aux stagiaires de disposer régulièrement de la possibilité de s'exprimer et d'échanger avec le formateur et, éventuellement, de confronter sa compréhension des concepts avec les autres stagiaires. Il remettra également un support pédagogique qui permettra à chaque stagiaire de suivre le déroulement de l'action de formation professionnelle, chapitre par chapitre, et ainsi accéder aux connaissances constituant les objectifs de l'action de formation professionnelle.

4. MODE D'ÉVALUATION DES CONNAISSANCES

1. Évaluation de l'amélioration des pratiques : Comparaison questionnaire pré et post tests.
2. En fin de formation un questionnaire anonyme d'évaluation est rempli en ligne par chaque participant afin d'améliorer le contenu de la formation, la qualité du formateur et les axes attendus de cette formation.
3. Par ailleurs, le ou les formateurs remplissent un questionnaire d'évaluation lors de chaque module.
4. Enfin, muni de toutes ces données, un rapport d'analyse qualité est rédigé et est adressé dans les jours qui suivent la réalisation du module de la formation.

5. DATE ET INTERVENANT

Dates : **du 10 au 12 septembre 2024**

Formateur : **Dr Dominique MEGGLE**, Psychiatre et hypnothérapeute

6. LIEU DE FORMATION

Le stage se déroulera à **l'Hôtel de Chiberta et du golf** – 104, Bd des plages – 64600 ANGLET.

Les horaires de cours sont de 9h à 17h30.

7. PRIX

Tarif particulier : 630€, déjeuners et pauses inclus.

Tarif conventionné (institution) : 790€, déjeuners et pauses inclus.